



Saison 2016 – 2017 COMMISSION SPORTIVE

PV n° 1 jeudi 8 septembre 2016 à 19h30
A Monéteau (salle du foyer des anciens)



Présent(e)s : Mmes Françoise Badin, Marie-Anne Garcia et Sylvie Valtat
Mrs Laurent Renard, Sylvain Brouillard, Jean-Pierre Darlot, Reynald Lecot, Cyril Roualet et Didier Thélémaque.

Invité(e)s : Sylvie Bérourdiaux (secrétaire administrative) et Didier Taffineau (Président Comité 89).

1. **Fonctionnement de la Commission Sportive**

En cette nouvelle olympiade 2016-2020, la Commission Sportive est présidée par Laurent Renard (nouveau Président). Ce dernier travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président Didier Thélémaque (ancien Président de cette commission).

La volonté majeure est de structurer cette commission et notamment, les méthodes de travail :

- Les réunions de commission
La commission se réunira toutes les 4 semaines, en prenant en compte les congés scolaires, pour traiter tous les sujets en 2h à 2h1/2 si possible. Les réunions trop espacées dureraient 4 heures, ce qui est très long pour tous les bénévoles qui travaillent le lendemain.
- Des référents par catégorie
En désignant un responsable par catégorie, chacun pourra travailler en amont de la réunion, ce qui écourtera d'autant le temps imparti aux litiges et difficultés par catégorie.
Les référents :
 - Séniors M et U20M : Jean Pierre Darlot
 - Séniors F et U20F : Sylvie Valtat
 - U17 M et F : Marie Anne Garcia et Reynald Lecot
 - U15 M et F : Françoise Badin
 - U13 M et F : Didier Thélémaque
 Chaque référent aura en charge de contrôler les feuilles de matchs de leur catégorie. Il travaillera sur les litiges, les demandes de dérogation avec le répartiteur Il sera le 1^{er} interlocuteur de sa catégorie.
- Google drive ou Dropbox

Cyril, Sylvain et Laurent doivent mettre en place une application de stockage, pour que chaque référent puisse recevoir les feuilles de marque du secrétariat, sans que ce travail ne génère une perte de temps pour notre secrétaire administrative (Sylvie Béroudiaux).

Ils vont étudier rapidement quelle application sera la plus appropriée, et feront un tutoriel pour chaque utilisateur.

- Classement : une nomenclature définie et identique à tous les référents
Les feuilles de marque devront être classées comme suit :
Numéro du match : 4 chiffres □ 0057 ou 1002
Date de la rencontre : AAAA-MM-JJ
Equipes : Reçevant – Visiteur
- Vérification de la feuille de match
Un tutoriel sera édité, auquel le document existant sera joint, pour que chaque référent sache faire un contrôle complet de la feuille de marque → S. Béroudiaux se chargera de rédiger ce projet de tutoriel (envoyer ce projet à la CDO et à la Sportive pour correction et/ou validation).
- Plus de rigueur dans le fonctionnement de la commission
Les demandes de dérogations ont généré beaucoup de problèmes pour la commission, mais aussi et surtout pour le secrétariat, sur les saisons précédentes. C'est pourquoi, un rappel des bonnes pratiques va être diffusé à tous les clubs et aux arbitres, pour que les délais soient respectés.
Le nombre d'arbitres dans notre Comité étant en forte baisse, les dérogations hors délais ne seront plus systématiquement couvertes. La priorité des désignations ira sur les rencontres prévues dans les horaires et jours de la catégorie.
Il va être proposé, aux clubs qui le peuvent et qui le souhaitent, de faire jouer les séniors le vendredi soir, ce qui permettra au répartiteur de disposer de plus d'arbitres disponibles sur le samedi.

2. **Organisation des championnats**

- Séniors F : 4 équipes cette saison (USC Monéteau 3, CTC Pont Sens Paron 2, CA Saint-Georges 1 et CA Saint-Georges 2)
Ce championnat sera géré par le Comité de l'Yonne si le Comité 58 a un nombre égal ou inférieur d'équipe (convention Yonne / Nièvre)
La réunion de concertation doit être programmée rapidement pour que le championnat ne démarre pas trop tard.
Un Open F (avec ces 4 équipes) serait organisé le dimanche 24/09/2016 et la 1^{ère} journée est programmée au samedi 1er/10/2016.
- Séniors M : 9 équipes
1^{ère} journée le samedi 24/09/2016
Le championnat sera très prochainement mis en ligne.
- U17M : 6 équipes en 89 (pour info. 13 équipes en Région)
Championnat Yonne / Nièvre

La ligue organise des plateaux pour qualifier 8 équipes (sur 13 inscrites) en championnat régional.

Pour que cette catégorie puisse jouer rapidement, nous programmerions des rencontres de Coupe de l'Yonne sur les 3 ou 4 premières journées. Les équipes de l'Yonne, inscrites en région, seront qualifiées pour les tours suivants (même si, au terme de la phase de qualification, ces équipes n'étaient pas retenues dans le championnat régional).

Cette formule peut permettre de faire des poules de niveau pour le championnat 89/58 qui sera mis en place en concertation avec le Comité 58. Les 1^{ères} journées sont programmées sur le calendrier général.

- U17F : 3 équipes en 89 (pour info. 8 équipes en Région)
Le championnat 89/58 sera organisé, en concertation avec le Comité 58.
Un Open serait programmé le dimanche 02/10/2016 (pour une simplification de désignation)
Une équipe de région devant intégrer l'inter – région, des play-off sont prévus le 17/12/2016 pour remplacer cette équipe dans le championnat régional. L'équipe classée 1^{ère}, dans chaque Comité, à la fin de la 1^{ère} phase devra participer à ces plays offs.
- U13 et U15 (pour info. U13F 12 équipes et U13M 15 équipes en Région)
Les engagements étant prévus jusqu'au 14/09/2016, la Commission Sportive se réunira le jeudi 22/09/2016 pour établir les championnats.
La ligue de Bourgogne organise des plateaux pour qualifier 8 équipes en U15 et 10 équipes en U13 en championnat régional. La commission choisit la même formule de plateau pour attendre le début du championnat départemental (samedi 5/11/2016).
Les engagements en retard seront pris en compte mais ces équipes ne pourront pas participer aux plateaux et intégreront la poule basse, s'il y a plusieurs poules.
Le secrétariat va renvoyer les demandes d'engagement en ajoutant une demande d'organisation de plateau. Les clubs n'ayant pas d'équipe engagée dans la catégorie, pourront organiser des plateaux.

3. **Préparation de la réunion sportive Comités 89 / 58**

La réunion ayant été annulée, le Président du Comité de l'Yonne se rapprochera de la Présidente du Comité 58 pour la reprogrammer rapidement.

En marge de la réunion :

Cette réunion est programmée **le mercredi 28-09-2016 à 19h à Saint-Amand-en-Puisage (58)** comme d'habitude.

4. **Questions diverses**

- Arborescence des championnats
L'arborescence va être modifiée pour plus de clarté. Les championnats se déclineront par catégorie puis par poule
- Les numérotations des rencontres
A chaque catégorie est attribuée une centaine et 4 chiffres pour les U11 :

001 à 100 pour les SM
101 à 200 pour les SF
201 à 300 pour les U17M

.....

1001 à 2000 pour les U11M
2001 à 3000 pour les U11F

- Cyril Roualet aimerait suivre les demandes de dérogation pour les catégories à désignation.
- Les désignations iront peut-être jusqu'en U15, mais en fonction du nombre d'arbitres, le répartiteur se verra peut-être obligé de ne pas désigner (ou partiellement), sur cette catégorie.
- Didier Thélémaque prend en charge les récompenses de la commission.
- Un spécialiste de FBI, de la Fédération, viendra les 4 et 5 novembre prochain pour une formation demandée par le Comité.

Programme prévisionnel de cette formation :

- Vendredi 4 novembre :
 - 14h à 17h formation secrétariat (au 89 à Auxerre)
 - 17h30 à 21h : module répartiteur puis module sportive (à Monéteau)
- Samedi 5 novembre (à Monéteau) :
 - 9h à 11h30 formation FBI pour les clubs
 - 13h30 à 16h30 Extraction FBE

Fin de séance : 23h30

Prochaine réunion → jeudi 22-09-2016 à 19h30

A Monéteau (salle du foyer des anciens)

A l'issue de la réunion, nous avons partagé le verre de l'amitié et les « petites bricoles » que chacun a apporté de chez lui.

Secrétaire de séance,

Sylvie VALTAT

Président de la Commission Sportive

Laurent RENARD